TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. GOBARD, vice-président

[illegible]

M. Paul Vermeille, constructeur à Lille, [illegible] de poser à la rubanerie de M. [illegible] un tablier métallique devant servir de toit. Il avait sous-traité avec un monteur, Victor Brunesu.

Lors d'une des violentes tempêtes du dernier hiver, un coup de vent enleva le tablier qui, dans sa chute, tua un ouvrier, Cousin et en blessa plusieurs autres : Charles Catteau, Alfred et Aimé Bollaert.

Une instruction fut ouverte et M. Dantzer, professeur à l'Institut industriel, chargé d'une expertise.

[illegible]

L'expert M. Dantzer, [illegible] déclare qu'il faut attribuer l'accident en particulier au serrage défectueux des boulons.

Après plaidoirie de Me Carpentier et [illegible], Vermeille est acquitté comme n'étant pas le véritable entrepreneur du montage et Brunesu est condamné à 50 francs d'amende.

Les Apaches Roubaisiens. — [illegible]

Edouard Coelton, est un apache des [illegible] les plus dangereux. Il est du reste suffisamment connu pour qu'il n'y ait point à parler davantage de ses antécédents.

Ce qui l'amène aujourd'hui ou plutôt ce qui devrait l'amener, car il fait défaut, devant le Tribunal, c'est une rixe qui eut lieu entre lui et un autre apache bien connu, Vercoutteren.

Vercoutteren, on le sait, est soupçonné, par les amis de la bande Lanney, d'avoir dénoncé plusieurs membres de la fameuse association. D'où fureur des amis.

[illegible]

Gueltton est condamné par défaut à un an et un jour de prison. [illegible]

Une attaque nocturne à Roubaix

[illegible]

Trois mois de prison.

Vol et abus de confiance à Lille

En arrivant à son bureau le 15 mars, M. Ghesquière, employé à la Compagnie d'Assurance la « Paternelle », s'aperçut que son bureau avait été fracturé. Il constata la disparition d'une somme de 1.361 fr.

[illegible]

[illegible] Pierre Vanthielt, âgé de 27 ans, [illegible]

[illegible] Il fit le rapport au chef. On le soupçonna donc immédiatement. Il nia énergiquement. Mais M. Chambert juges devoir vérifier les écritures de Vanthielt. Il constata que [illegible] par Vanthielt et non remis.

Dès que Vanthielt connut cette constatation il prit la fuite [illegible]

Au cabaret

La scène se passe dans le cabaret Lestarquit, à Loos, le 3 juin. Un gamin voulait se battre avec le garçon du cabaretier. Pour empêcher cette petite rixe, M. Lestarquit voulut mettre le gamin à la porte.

[illegible]

1 mois de prison avec sursis et 11 fr. d'amende à chacun.

Pour la fraude

[illegible] ayant mis un faux nom sur la plaque d'une voiture. Il a reconnu à l'instruction avoir préparé cette voiture pour la fraude. Le faux nom devait lui permettre d'échapper aux poursuites en cas de saisie.

Baziez du reste est un fraudeur invétéré. Il est condamné à 200 fr. d'amende.

Dangereux camarade

Edouard Carvelyn, 20 ans, apprêteur à Roubaix, s'en fut, le 20 mai, trouver des ouvriers peintres occupés à Roubaix; leur demandant de lui payer à boire. Les ouvriers s'y refusèrent. Mécontent Carvelyn tire un revolver de sa poche et envoie une balle dans un bidon de peinture [illegible]

Poursuivi pour port d'arme prohibée, il est condamné à 15 jours de prison avec sursis.

Affaires diverses

— 1 mois à [illegible], pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— M. David Pouillon, 47 ans, fabricant de conserves à Bruxelles, a introduit 84 boîtes de conserves de légumes sans y inscrire l'indication du pays d'origine. Il est condamné à 50 fr. d'amende.

— Emile Laurys et Eugène Vandesla, 18 ans, ont, le 27 avril, volé un veston et 2 pantalons à Roubaix. Laurys, qui fait défaut, est condamné à 4 mois. Vandesla est remis à son père.

— 25 fr. d'amende à Martial Werts, 25 ans, voyageur de commerce à Roubaix, pour outrages à un employé des contributions indirectes.

— 1 mois à Marie Blanchart pour vol à Lille.

— 1 mois à Jules Gosset, pour coups à Lille.

— 1 mois également à Jules Dierick pour le même délit.

— 1 mois à Jean Henvriase pour infraction à un arrêté d'expulsion.

[illegible] Charles Pochet [illegible] à Clermont.

— 6 mois par défaut à Henri Veingarten qui a détourné 500 fr. de marchandises à son patron, M. Rosner, bijoutier, rue du Vert-Bois, à Lille.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'HAZEBROUCK

Louise Ameroux, 36 ans, journalière, sans domicile fixe, trois mois de prison pour vagabondage.

Louis Ganion, 17 ans, garçon de magasin, sans domicile fixe, poursuivi pour vagabondage, a été acquitté comme ayant agi sans discernement et remis à ses parents.

Henri De Bruyne, 25 ans, colporteur à Clasten (Belgique), 16 francs d'amende, par défaut, pour infraction à la loi sur les étrangers en France.

[illegible]

Charles Hannedi, 21 ans, journalier à Armentières, un mois de prison pour vagabondage.

Henry Provost, 25 ans, constructeur-mécanicien à La Bassée, cinq ans de prison et 16 francs d'amende, par défaut, pour tentatives d'escroqueries.

[illegible], ouvrier agricole à Calais, un mois de prison pour vagabondage, mendicité et filouterie d'auberge.

CHRONIQUE SPORTIVE

Sports Athlétiques. — Dimanche prochain se courra l'interclub de courses à pied donné par le Comité du Nord sur la magnifique piste du Sporting Club Tourquennois.

Les engagements seront clos jeudi 20 et avant midi chez M. Jules Barrois, 9, rue de la Gare à Tourcoing. Entrée 0.50 par épreuve.

Programme de la journée : 100 mètres plat handicap ; 200 mètres, id. ; 1.000 mètres, id. ; 250 mètres, haies scratch ; saut en hauteur scratch ; lancement du poids.

Les Clubs sont priés d'envoyer les meilleures performances de leurs athlètes pour permettre au Comité du Nord de faire les handicaps.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE

MIDIANA — FALLIÉRIANA

Le Midi ? Que fait le Midi ?

Tout est au Midi. Il n'y a plus que le Midi !

Ah ! on croyait que les menaces n'étaient que galéjades !

Pas le moins du monde, si Marcellin Albert ne tartarinait pas.

Comme le rédempteur avait ordonné, il a été fait ; et, le Gouvernement étant demeuré sourd, à peine les huit cent mille gueux du meeting de Montpellier avaient-ils repris le chemin de leurs vignes inutiles que commençait le sabotage administratif.

Maires et conseillers municipaux de quatre départements en insurrection envoyaient aux préfets leurs démissions, sans se préoccuper de la circulaire de l'épistolier Clémenceau.

Ils n'ont pas d'ordres à recevoir de lui, répondent-ils avec le Comité d'Argelliers. Ils n'ajoutent même pas qu'ils ont bien l'honneur de le saluer.

Chaque jour amène son contingent d'élus qui « ne veulent plus rien savoir » ; et non plus seulement sont démissionnaires les membres des conseils municipaux, mais des représentants des assemblées d'arrondissements et des assemblées départementales. Jusqu'aux membres des commissions d'examen pour le certificat d'études primaires, qui s'en mêlent...

Pour les députés et sénateurs blocards des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault, de l'Aude et du Gard, c'est autre chose. Les intérêts dont ils ont la garde leur font un devoir de rester à Paris et de ne point paraître à Carcassonne ; — ils tiennent à leurs quinze mille balles et à leur peau, et pour 42 francs par jour, ils ne sont point disposés à aller servir d'épouvantails aux moineaux en haut de quelque potence réservée « aux traîtres » sur une place de mairie.

La révolte du Midi se complique de mutineries dans les corps de troupe, au régiment du génie de Montpellier, au 12e régiment d'infanterie, au 100e régiment de la même arme, à Narbonne. Même on vient d'apprendre que le colonel Marmet, du 100e, ayant été mis à la retraite d'office, en cinq secs, et le colonel Rabier, frère du F∴, ayant été envoyé pour le remplacer, celui-ci, à son arrivée au camp de Larzac, a été sifflé par les soldats, qui auraient aussi malmené des officiers et des sous-officiers.

On ne peut qu'indiquer ces symptômes d'anarchie et de révolution, qui ne seraient qu'un début, puisque l'agitation gagne la Gironde, qu'elle menace de s'étendre à l'Est, au Centre, à la Normandie, et que le Nord n'assiste pas sans inquiétude à ces événements dont pourraient souffrir, une fois de plus, ses intérêts économiques.

Après la guerre religieuse, voici donc la guerre économique et la guerre civile.

Le Premier des Flics, en s'enorgueillissant de cette qualité, s'est bien vanté, semble-t-il, car on ne le voit point, même sous l'excitation d'un coup de vin pur, passer à tabac tant de colères amassées.

Il est vrai que noblesse oblige et qu'il dit avoir la ressource de la Haute-Cour et des daïmans.

Mais ces menaces à vieux jeu » contre Marcellin Albert, contre le Comité d'Argelliers, contre Ferroul, contre les maires démissionnaires, contre les socialistes, contre les cléricaux, contre les réactionnaires, les royalistes et les bonapartistes, trahissent l'incohérence et l'énervement et tombent dans l'indifférence, à moins qu'elles ne deviennent un prétexte d'agressivité.

***

Ce pendant, le président de la République passe ses journées à festoyer avec les rois et les reines.

Il les traite, non pas en Lucullus, ce qui lui paraît sans doute hors de proportion avec ses douze cent mille francs de traitement et ses trois cent mille francs de frais de représentation, mais juste assez bien pour qu'on ne dise pas qu'il le fait en Harpagon. Il a encore la cuisinière qui a remplacé, par économie, le maître-queux de son prédécesseur.

L'économie est une grande vertu et ce serait mal de la reprocher au Président, qui vient de nous en donner une autre preuve en discutant avec un charcutier pour transformer en pâtés les restes des pièces de gibier provenant des chasses nationales.

M. le Président, qui avait jugé bon, toutefois, d'économiser sur les chevaux, en les choisissant moins beaux, moins fringants, moins entraînés, a failli être cause d'un événement tragique, à Versailles, quand l'une des « rosses » du landau de la reine de Norvège s'est jetée dans la rivière.

Aussi est-il question de demander à la commission du budget, en matière de protestation, une économie sérieuse à l'article « Chevaux de l'Elysée ».

Du coup, M. Fallières est capable de vouloir se faire traîner par des chèvres.

***

Haakon VII et la reine Maud venaient de partir, sains et saufs heureusement, qu'à Cherbourg arrivaient Frédéric VIII de Danemark et la reine, son épouse.

M. Fallières est allé à leur rencontre en mer.

Les souverains étaient à bord d'un navire anglais.

M. Fallières y est monté et l'on a pu voir, ensuite, ce spectacle inouï, et, à l'égard du pays, d'une inconvenance ou d'une inconscience dont on n'a jamais eu d'exemple, d'un Président de la République française, passant, à bord d'un navire anglais, la revue d'une partie de la marine française !

Frédéric VIII, à son départ, a donné au Président le grand-cordon de l'ordre de l'Eléphant. Le gros homme le méritait bien.

***

Le Président doit aller prochainement inaugurer une exposition à Bordeaux.

Là, paraît-il, ce sera une autre paire de manches.

Les gueux du Midi ont, en effet, projeté de s'y rendre et de troubler quelque peu ses digestions en lui clamant leurs misères.

Mais le protocole averti jugera probablement que la dignité présidentielle n'ayant rien à gagner au contact des vilains, le voyage de Bordeaux peut être ajourné ou supprimé.

L'Exécutif ne s'en plaindra pas.

Ce sera pour lui le moyen de conserver en son escarcelle de beaux et nouveaux louis laïcisés de cinquante et cent francs.

On assure cependant que, dans le cas où le voyage s'effectuerait, il est bien décidé, — comme les rois faisaient naguère, — à se jeter en peuple à pleines mains, sur la place des Quinconces, si Madame Fallières ne s'y oppose pas.

Qui vivra verra.

***

Il n'en reste pas moins que, si le Président s'amuse, le pays est troublé par les dissensions et les haines politiques, l'incurie et l'incohérence gouvernementales, par les criminelles folies socialistes et [illegible], par la Révolution qu'il sent venir.

Il y aurait plus d'une comparaison à établir entre le temps où nous vivons et celui des Grands Ancêtres ; car il se produit, maintenant, que les institutions apportées par les Loges et les Clubs des Grands Ancêtres, sont elles-mêmes, minées par les ferments d'anarchie.

Fasse Dieu que la France n'en périsse point !

Voilà une leçon d'histoire depuis 1789 et un triste retour des choses d'ici-bas que pourraient expliquer à leurs moutards, pour peu qu'ils en aient le loisir, les Aliborons laïques, gratuits et obligatoires.

[illegible]

Les étrangers chez nous

ESPIONS DOMESTIQUES. — DANS LES INTERIEURS D'OFFICIERS. — LES MERCANTIS DU CAMP DE MAILLY. — NOS SECRETS SONT VOLÉS. — LA VERMINE ÉTRANGÈRE.

Quoi qu'on en dise, nous avons le tort énorme, nous, Français, d'être trop accueillants et trop confiants vis-à-vis des étrangers.

La France est pour les espions un pays de Cocagne, une terre bénie où ils peuvent à l'aise et sans crainte d'ennuis exercer leur répugnant métier.

Il y a deux ans, le ministre de la guerre a dû, par une circulaire confidentielle, mettre en garde les officiers de nos régions frontières et tout particulièrement les officiers d'état-major, contre les dangers auxquels ils s'exposaient en prenant à leur service des domestiques mâles, des femmes de chambres ou des bonnes d'enfants se disant Suissesses ou Alsaciennes, et qui cherchaient à se placer à des conditions tellement modestes que ce simple détail aurait dû rendre suspects ces serviteurs aux cheveux filasses. C'est de Berlin, de Leipzig, de Strasbourg et de Bruxelles qu'arrivent en droite ligne les domestiques d'allures souples et discrètes.

Une fois dans la place, ils épient, furètent, prennent des notes et parfois disparaissent sans bruit, après quelques mois, emportant de menus papiers glanés patiemment, au jour le jour, et qui, réunis dans les bureaux de renseignements d'outre-Rhin, constituent pour nos adversaires de précieux renseignements.

Que les officiers, à notre époque de perfectionnements dans les armements, se méfient des bonnes à l'accent tudesque qui grâce à leur service irréprochable et peu coûteux, parviennent à s'imposer aux ménages militaires et savent s'acquitter à merveille, dans l'ombre, de ce métier d'espion pour lequel tout Allemand a des dispositions innées.

Voulez-vous, à côté de cet espionnage domestique, un exemple typique de ce qu'on tolère, chez nous, les agents de l'étranger, grâce à la lamentable incurie de ceux auxquels est confié le soin de la défense nationale. Ecoutez.

Notre armée possède à Mailly (Aube) un vaste camp, terrain d'expériences d'une superficie de 11.000 hectares. D'un bout de l'année à l'autre, les troupes de toutes armes se succèdent au camp de Mailly, car ce point est unique en France pour concentrer, faire évoluer régiments et escadrons et exécuter les tirs de guerre.

C'est le terrain rêvé, à proximité de la frontière, où se concentreraient des forces militaires importantes en cas de conflit.

Le croirait-on ! ce champ immense est placé sous la surveillance d'une seule compagnie d'infanterie !...

A Mailly, le service du génie comprend uniquement un lieutenant commandant, ayant sous ses ordres un chef de service, un chef d'équipe et une douzaine d'ouvriers, tous civils... mais pas tous français.

Au moment des expériences de tir, une armée de camelots s'abat sur le camp de Mailly. Les premiers jours de mai les voient arriver, marchands de nougat, de chocolat, de beignets, inconnus totalement au pays, tous juifs, avec l'accent traînant d'outre-Rhin ou le zézaiement énervant des Italiens.

Ces gens, aux mains blanches — trop blanches pour des malheureux dont le seul bénéfice est produit par la vente du coco à un sou le verre — ont libre accès sur les terrains de manœuvre. Insinuants, cauteleux, ils se lient avec les sergents, les maréchaux-des-logis, savent rendre des services aux chefs pointeurs, aux servants d'artillerie, qui ont droit au chocolat ou au beignet « à l'œil ». Grâce à ces complaisances, ils se font expliquer la manœuvre des pièces, les effets des obus, insistant et demandant un luxe de détails qui donnerait des soupçons si l'on n'avait affaire au « père Beignet ».

Autrefois, les cartes donnant droit d'entrée sur les terrains étaient rigoureusement refusées à toute personne ne justifiant pas de sa qualité de Français et d'électeur.

Maintenant, tout est changé : le camp est ouvert ; on y pénètre comme on veut et quand on veut.

Pendant les tirs de guerre, il arrive souvent que des obus d'essai n'explosent point. Ces obus ne sont pas ramassés de suite ; on ne les retrouve jamais... les petites voitures des marchands de gâteaux leur ont donné asile.

Les cartouches sont rachetées par ces mercantis, et les sergents de tir, qui réclament les « douilles » avouent qu'après chaque tir un certain nombre manquent à l'appel.

Au mois de septembre, quand les expériences sont terminées, les marchands de beignets disparaissent avec l'argent de nos troupiers et le secret de nos poudres et de nos pièces nouvelles. Le tour est joué...

Il est bon de signaler ces faits. Et nous espérons que l'autorité militaire supérieure saura faire son devoir dans la circonstance, en montrant plus de sévérité pour les étrangers qui cherchent, par tous les moyens, à dérober les secrets de notre armement.

Le jour où l'on aura purement et simplement coffré quelques-uns de ces oiseaux de passage, corbeaux rapaces qu'attire l'odeur de la poudre et que nous retrouverions, au moment d'une campagne, autour de nos colonnes en marche, les autres s'envoleront bien vite pour regagner leur patrie lointaine.

Que n'imitons-nous, à ce sujet, nos voisins qui savent si bien tenir à l'écart des places et des camps les touristes, promeneurs et industriels de tout acabit. En Allemagne, la défiance est de règle. Chez nous, c'est le contraire.

Et pourtant les leçons ne nous manquent pas. Hier, nos lecteurs ont lu dans la « Croix » le récit de l'extraordinaire odyssée des plans du port de Bizerte, retrouvés en Hollande... Avant-hier, un juif polonais prenait pour cible nos cuirassiers sur la place du Château-d'Eau, à Paris. Où s'arrêtera l'audace des étrangers foulant le sol français en conquérants ! Quand donc sentirons-nous, à la tête du gouvernement, une volonté et une poigne capables de faire respecter et craindre la France par la vermine étrangère qui s'est abattue sur notre pays !...

L. R.

Pour nos Ménagères

MARCHÉS	Beurre			Œufs				Pommes de terre	
	(le kilo)			(le mille)				(les 500 kilos)	
Paris, 18 juin (pour comparaison)	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
Lille, 18 juin	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
Aire, 15 juin	2.30 à		le kilo	[illegible]				[illegible]	les 100 kil.
Armentières, 17 juin	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
Avesnes, le 25 mai	[illegible]		le 1/2 k.	[illegible]				[illegible]	
Bailleul, 18 juin	[illegible]		le 1/2 k.	[illegible]				[illegible]	
Bergues, 17 juin	[illegible]		le kilo	[illegible]				[illegible]	
Bourbourg, 17 juin	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
Courtrai, 18 juin	[illegible]		le 1/2 k.	[illegible]				[illegible]	
Cassel, 12 juin	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
[illegible]	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
Hazebrouck, 15 juin	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
Hirson, 29 mai	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
Landrecies, 25 mai	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
Lannoy, 15 juin	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
Le Cateau, 15 juin	[illegible]		le 1/2 k.	[illegible]				0,10	le kilog.
Merville, 12 juin	[illegible]			[illegible]				[illegible]	les 100 kil.
Orchies, 11 juin	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
Seclin, 17 juin	[illegible]			[illegible]				[illegible]	le kilog.
Solesmes, 15 juin	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
Somain, 12 juin	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
Valenciennes, 15 juin	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
Wasquehal, 14 juin	[illegible]			[illegible]				[illegible]	
La Bassée, 6 juin	1.85 à 1.45		le 1/2 k.	[illegible]	2.70	le quart		9,50	les 100 kil.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Henri - Augustin - Joseph FAUQUEMBERGUE

décédé à Lille, le 17 juin 1907, dans sa 63e année, muni des sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le jeudi 20 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre Saint-Paul.

L'assemblée à la maison mortuaire, 24, rue du Marché, à 8 heures trois quarts.

Inhumation au cimetière du Sud. 8661

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

François-Joseph BOSSAERT

Epoux de Dame Adelaïde HAVET

Ancien Contremaître de Crêmage

Membre des Confréries du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur

décédé à Armentières le 18 juin 1907, dans sa [illegible] année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le jeudi 20 juin, à 9 h. et demie, en l'église Saint-Vaast, sa paroisse.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Flandre, [illegible], à 9 h. un quart.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 17 juin

Hull, v. ang. [illegible], 592, dm.

du 18 juin

Londres, vap. ang. Roubaix, 238, dm.

Bordeaux, v. Ville de Lorient, 1122, dm.

SORTIES du 17 juin

Cherbourg, gl. Emile, 47, charbon.

du 18 juin

Cherbourg, st. Maria, 46, charbon.

[illegible]

Granville, goel. Annette-Marie, 97, sel.

Cardiff, vap. ang. Dingwall, 1336, lège.

[illegible]

Londres, vap. Dordogne, 2393, dm.

Côte d'Afrique, vap. Corsica, 1767, dm.

ARRIVAGES ET DÉPARTS

St. Tunisie est parti de Philippeville le 17 all. à Tunis; st. V-de-Valenciennes est arr. à Alger le 18 ven. de Bougie; st. V-d'Arras est passé à Gibraltar le 17 all. à Bordeaux; st. P-L-Lailler est arr. à Brest le 18 ven. d'Oran; st. V-de-Dunkerque est passé à Gibraltar le 17 all. à Douai; st. V-de-Lille est parti de Bordeaux le 17 all. à Lorient; st. V-de-Boulogne est arr. à St-Nazaire le 18 ven. de Lorient.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Newport 14 juin, st all Harald	Dunkerque
Glasgow 15, st ang City of Athens	id
Blyth 14, st Sidon	id
Hull 16, st ang Lisorny	id
Fécamp 17, st Ville de Caen	id
Marseille 16, st Amiral Magon	id
Naples 15, st Charles	id
Falmouth 15, 3m Amiral Zédé	Equateur
DÉPARTS :	**ALLANT A :**
Bordeaux 16 juin, st St-André	Dunkerque
Queenstown 17, 3m all Gertrude-Gerards	id
(devant)	
Londres 15, st ang Gravelines II	Gravelines
Barcelone 14, st Almagro	Londres
Anvers 15, st Gallieni	Port-Saïd
[illegible] 15, st Circé	Cardiff
[illegible] 14, st Vega	Gibraltar p. ordres
Cette 15, st Ste-Hélène	Marseille
Yokohama 14, st Amiral Duperré	Kobe
Adelaide 12, st Geelong	Londres
Calcutta 13, st [illegible]	Marseille et Londres
[illegible] 13, st Cardiganshire	Europe
Seattle 12, st all Dania	Hambourg

PASSAGES. — St Vincent (CV) 17 juin, st. all. Zeeland, all. de B-Ayres à Dunkerque.

MARCHÉS

[illegible]

Avoine	[illegible]	Paille	[illegible]
Blé	[illegible]	Foin	[illegible]

Armentières, 17 juin.

Farine, 100 kilos			[illegible]
Seigle			[illegible]
Orge			17 50
Maïs			18 60
Avoine		nouvelle	21 50
—		vieille	—
Son			—
Féverolles			—
Pois			19 —
Blé bl. l'hecto			20 —
Blé roux			—
Foin			25 —
Bisaille			[illegible]
Paille blé			—

Mercuriale des Marchés aux bestiaux de Douai. — Voici les résultats de la mercuriale des marchés aux bestiaux de Douai, en date des 12 et 14 juin :

Bœufs amenés ..., vendus..., prix moyen du kilo, 1re qualité, poids vif, [illegible]; poids net, 1.66; 2e qualité, poids vif, 0.78; poids net, 1.56.

Taureaux : Amenés ..., vendus ..., prix moyen du kilog., 1re qualité, poids vif 0 fr. [illegible], poids net 1 fr. 46; 2e qualité, poids vif 0 fr. [illegible], poids net 1 fr. 32.

Vaches : Amenées ..., vendues ..., prix moyen du kilog., 1re qualité, poids vif, 0 fr. [illegible]; poids net, 1 fr. 54; 2e qualité, poids vif, 0 fr. 72; poids net, 1 fr. 38; 3e qualité, poids vif, 0 fr. [illegible]; poids net, 1.21.

Veaux : amenés, 95; vendus, 95; prix moyen du kilog., 1re qualité, poids vif, 1 fr. 20; poids net, 2 fr. 05; 2e qualité, poids vif, 1 fr. 00; poids net, 1 fr. 71.

Mouton, à la cheville		2.30	....
Brebis,	— —	2.10	....
Porc,	— —	2...	....

Douai, le 15 juin 1907.

Grains (les 100 kil.)		
Blé 1re qualité nouveau	19.75 à	20.25
Blé 2e — —	19..	19.50
Blé 3e — —	[illegible]	[illegible]
Seigle nouveau	[illegible]	[illegible]
Escourgeon nouveau	19.50	20...
Orge	19.50	20...
Avoine nouvelle	21..	22...
— vieille	.....	.....
Farines (100 k. net)		
Cylindre	[illegible]	[illegible]
Boulange	[illegible]	[illegible]
Graines		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fèverolles	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bœuf	[illegible]	[illegible]
Colza	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bœuf (Lin)	[illegible]	[illegible]
— (Colza)	[illegible]	[illegible]
Tourteaux		

[illegible] Total... 85.533 [illegible]

Hygiène, Salubrité, Propreté

VIDANGES LILLOISES

27, rue Léon-Gambetta

SEULE MAISON A LILLE

possédant un matériel complet capable d'assurer, toujours rapidement, un service irréprochable, selon les règles de l'Hygiène et de la Salubrité.

A MÉDITER

« Le public se demande, parfois pourquoi Médecins et Pharmaciens [illegible] ? »

« C'est parce qu'ils ne doivent [illegible] »

(Extrait du « PETIT [illegible] » organe de Défense des [illegible] médicaux et pharmaceutiques)

DANS TOUS LES CAFÉS ET LES BONS ESTAMINETS

Exigez l'étiquette sur la bouteille

Nous recommandons le Vieux Vin de Quinquina au Malaga de la Pharmacie Centrale de Lille, 28, rue Esquermoise, qui a la spécialité des vins médicinaux de toute la région et pour lesquels elle n'emploie que des vins très purs et d'origine : l'importance de la vente en dit assez.

BOURSE DE LILLE

DU 18 JUIN 1907

Derniers coupons	CHARBONNAGES	Cours précéd.	Cours du jour
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

EMPRUNTS (Valeurs)

Crédit du Nord	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DIVERSES

[illegible]	[illegible]	[illegible]

Coupons détachés

[illegible] juin. — [illegible] coup. n° 34, brut 25, net nom. 23.50, port. nom. [illegible].

[illegible] juin. — [illegible] n° 1, brut [illegible], net nom. [illegible], port. [illegible].

10 juin. — [illegible] (parts n° 2) brut [illegible], net nom. [illegible], port. [illegible] [illegible].

BANQUE DU NORD ET DES FLANDRES

A. & L. PALLIEZ, [illegible]

LILLE, [illegible] 59

ARMENTIÈRES. — 5, Rue des Trois-Cailloux.

CAMBRAI. — 5, rue de la Porte-Robert.

DOUAI. — 25, place du Barlet.

[illegible]

PAIEMENT SANS FRAIS DE TOUS COUPONS

Location de Coffres-Forts

GARDE DE TITRES

Organe hebdomadaire : Echo des Charbonnages

[illegible]

Cours des Marchés à terme du 18 juin 1907

Laines Peignées — ROUBAIX-TOURCOING (D'après le [illegible] prix pratiqués à la Corbeille) — ANVERS Type B

Laines Brutes, Cotons, Cafés — LE HAVRE — NEW-YORK — LIVERPOOL

MOIS	COTE précéd.	COTE [illegible]	COTE [illegible]	CLOTURE Acheteurs	CLOTURE Vendeurs	SUIVANT Précéd.	SUIVANT Ce jour	SUIVANT Acheteurs	SUIVANT Vendeurs
Juin	6 12 1/2	6 12 1/2	6 10	—	6 07 1/2	[illegible]	—	—	—
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]	—	—	—
Août	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]	—	—	—
Septembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]	—	—	—
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]	—	—	—
Novembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]	—	—	—
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]	—	—	—
Janvier	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]	—	—	—
Février	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	—	—
Mars	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]	—	—	—
Avril	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]	—	—	—
Mai	6 70	6 70	—	—	6 68	[illegible]	—	—	—
Ventes		4.000 k.							
Tendance									

MOIS	ANVERS précédents	ANVERS ce jour	MÉRINOS Préc.	MÉRINOS ce jour	CROISÉES Préc.	CROISÉES ce jour	COTONS Préc.	COTONS ce jour	CAFÉS Préc.	CAFÉS ce jour	NEW-YORK CAFÉS Préc.	NEW-YORK CAFÉS ce jour
Juin à Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ventes / Tendance	85.000 k. CALME		300 b. A p. soutenu		000 b. CALME		3.800 b. SOUTENUE		14.000 l. s. SOUTENUE		15.000 l. s. CALME	

LIVERPOOL COTONS — MOIS	précédents	ce jour
Courant	6 70	6 71
Juin-Juillet	6 57	6 58
Juill.-Août	6 50	6 54
Août-Sept.	6 44	6 45
Sept.-Octo.	6 [illegible]	6 [illegible]
Octo.-Nov.	6 27	6 [illegible]
Nov.-Déc.	6 [illegible]	6 24
Déc.-Janv.	6 20	6 [illegible]
Janv.-Fév.	6 19	6 20
Fév.-Mars	6 19	6 20
Mars-Avril	6 19	6 21
Avril-Mai	6 20	6 [illegible]
Ventes	21.000 b.	
Tendance	term. sout.	

Communiqué par la Maison Lahousse et Charlet, de Tourcoing.

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

Havre. — Décembre 5.875 vendeurs.

New-York. — Cotons. — Recettes probables 8.000 b.

MOIS	Précéd.	1re Bour.	2e Bour.	3e Bour.
Juillet	11.55	11.57	11.57	....
Septembre	11.31	11.35	....	....
Octobre	11.37	11.41	....	....
Décembre	11.37	11.41	11.41	....
Tendance		Sout.	Sout.	[illegible]

Roubaix-Tourcoing. — LAINES. — Affaires traitées à la corbeille :

Matin. — 5.000 k. à 6,00 à août. — 5.000 k. à 6,05 août. — 5.000 k. à 5,95 octobre. — 5.000 k. à 5,85 décembre. — 15.000 k. à 6,75 janvier.

Total : 35.000 k.

Soir. — 5.000 k. à 6,10 juin. — 5.000 k. à 6,05 juillet. — 5.000 k. 6,00 août. — 15.000 k. à 6,02 à août. — 5.000 k. à 5,80 décembre.

Total : 35.000 k.

Dernier jour d'émission de filières sur juin, le 24 courant avant quatre heures.

BOURSE DE LONDRES

18 juin 1907	Cours précéd.	OUVERT.
Consolidés	83 11/16	83 7/16
Extérieure	91 3/4	93 ...
Turc (série D)	93 3/4	93 3/4
Banque ottomane	17 3/4	18 ...
Rio Tinto	82 1/4	82 1/4
Consolid. Goldfiel	5 3/8	5 5/32
East-Rand	5 7/8	5 23/32
Randfontein	5 7/16	5 11/32
Chartered	1 1/4	1 1/4
Robinson Gold	6 ...	6 ...

Le gérant : Ch. VERIN.

Imp. « Croix du Nord », 15, r. d'Angleterre, Lille